

Communiqué pour diffusion immédiate

La reconnaissance en cadeau pour les personnes âînées

Victoriaville – mercredi, le 17 décembre 2014 – Hier avait lieu le lancement officiel de la **Charte des droits et libertés des personnes plus âgées** pour la première fois dans une résidence du Centre-du-Québec, soit à la résidence les Jardins du Parc de Victoriaville.

Pour l'occasion, la Table régionale de concertation des personnes âînées du Centre-du-Québec (TRCPACQ), avait invité l'instigateur de cette Charte, le Dr André Davignon, Président-directeur général de l'Observatoire vieillissement et Société. M. Davignon, qui milite depuis plusieurs années pour contrer les effets néfastes de l'âgisme, dont il a d'ailleurs été victime, est venu expliquer les fondements de cette Charte. Inspiré de la Charte des droits et libertés québécoise et canadienne, cette charte va plus loin en ce qui a trait aux besoins des âînés en mettant l'accent sur les réalités qui les concerne plus spécifiquement. On peut entre autres y voir les droits suivants : demeurer dans un environnement qui favorise la dignité et l'autonomie, rester en contrôle de sa propre vie jusqu'à la fin, éviter l'isolement dans son milieu de vie, être écouté, intégré, encouragé à s'exprimer et à socialiser et être traité comme un citoyen à part entière. Toutes ces notions semblent aller de soi, mais quand on regarde attentivement comment se passe les choses dans notre société nord-américaine, on s'aperçoit rapidement que les âînés sont souvent victimes d'âgisme et qu'on tolère cette situation.

Mme Sylvie Bergeron, directrice de la résidence les Jardins du Parc, a mentionné à quel point le bien-être de ses résidents était important pour elle et son équipe. Chaque employé de la résidence a pris connaissance de la Charte et s'est engagé à tout mettre en œuvre pour en respecter son contenu. Les résidents présents au lancement ont également reçu leur copie. « *Aujourd'hui c'est notre party de Noël à la résidence, c'est un peu comme si nous recevions la reconnaissance en cadeau. Ça démontre qu'on se soucie de nous. C'est apprécié* » nous a exprimé un des résident.

Tel qu'a mentionné Jacqueline Pettigrew, vice-présidente de la Table régionale de concertation des personnes âînées du Centre-du-Québec, l'organisation espère voir cette charte affichée dans toutes les résidences du Centre-du-Québec. Elle invite d'ailleurs les propriétaires et gestionnaires de résidences à commencer les démarches dès aujourd'hui en contactant l'équipe de la TRCPACQ.

Rappelons que la mission de la Table régionale de concertation des personnes âînées du Centre-du-Québec est d'améliorer et protéger les conditions, la qualité et le niveau de vie des personnes âînées de la région. Cette initiative est réalisée grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec, dans le cadre du Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âînées du Centre-du-Québec 2014-2017.

- 30 -

Source : Janik Ouimet, directrice
819-222-5355 ou 819-690-4937
tableainesregionale@cgocable.ca